

*Communiqué de presse*

## **SOLUTIONS NUMÉRIQUES : EKITIA LANCE SON LABEL ÉTHIQUE SUR LE TERRITOIRE FRANÇAIS**

---

**Nouveau : Ekitia lance son label éthique sur les usages des données et labellise trois premiers projets. Une première attendue pour répondre aux enjeux de confiance, de plus en plus présents dans le monde de la data et de l'IA.**

### **Le label Ekitia**

Ce label vient compléter l'offre de services d'Ekitia (aux côtés des actions d'animation, de facilitation, d'accompagnement) visant à développer l'économie de la donnée dans un cadre de confiance éthique, équitable et souverain.

La phase de bêta-test démarrée au printemps 2022 se termine avec ces 3 premières labellisations (1 autre est en cours de finalisation) et marque le lancement officiel du label Ekitia.

Ce Label a pour but de valoriser **les projets et solutions numériques** respectueux des valeurs portées par la [Charte éthique des usages des données d'Ekitia](#).

### **Les Avantages du Label**

La démarche de labellisation permet avant tout aux porteurs de projets d'être sensibilisés aux différents principes qu'ils doivent prendre en considération dans le contexte du développement d'un projet numérique.

Être labellisé permettra aux porteurs de projet de mettre en avant le fait qu'ils se conforment volontairement à des exigences éthiques, allant donc au-delà des normes juridiques obligatoires, et s'inscrivent dans l'évolution de la réglementation européenne de la data et de l'IA.

D'autre part, le fait de soumettre son projet à une telle évaluation est un gage de transparence quant aux différentes étapes de celui-ci, à même de rassurer les futurs usagers.

Nous sommes persuadés que ce Label s'imposera rapidement comme un **facteur clé de succès**.

Bertrand Monthubert, président d'Ekitia, a indiqué à l'occasion de ce lancement : **« En tant que citoyens, nous voyons beaucoup de structures se réclamer de l'éthique, mais combien sont réellement engagées et combien font de l'éthique-washing ? Avec son label, Ekitia simplifie l'analyse pour que chacun puisse recourir à des solutions véritablement éthiques. »**

## Un label innovant

Le Label Ekitia est l'un des rares labels en France axés sur la donnée, son originalité étant liée au fait qu'il s'applique au périmètre d'un projet.

Le référentiel sur lequel il est basé découle de la Charte éthique des usages des données, conçue en 2019 par Ekitia et l'équipe de recherche BIOETHICS (CERPOP, UMR Inserm UPS), qui pose les principes d'un cadre de confiance applicable aux usages des données. En effet, elle est composée de principes reconnus par tous nos membres, et a été nourrie par des ateliers de **co-construction** avec des experts métiers sectoriels (santé, mobilité, énergie, environnement, agriculture, emploi et formation).

À l'image de notre Charte éthique, notre label sera évolutif : la grille d'évaluation fera l'objet de mises à jour en continu afin d'être régulièrement adaptée à l'état de l'art technologique et aux évolutions législatives.

## Présentation des 3 projets labellisés

Les 3 premiers projets labellisés sont portés par **l'association RésoVilles, la Région Occitanie et Colibris**.

- Le programme **MON PARCOURS FORMATION METIERS** (PFM) de la Région Occitanie est un service innovant, gratuit et simple d'utilisation qui accompagne chaque citoyen en recherche d'orientation professionnelle et de formation pour trouver un métier. Ce nouvel outil qui utilise l'intelligence artificielle propose à tous les usagers un parcours adapté et un accompagnement personnalisé en fonction de son profil (parcours professionnel antérieur, formation, appétences...) dans la recherche de métiers et de formations.

“ La labellisation est un acte engagé de la Région Occitanie qui a à cœur d'intégrer la question éthique dans l'usage de la donnée et de l'IA et d'adresser des services proches des préoccupations des citoyens comme la recherche des formations les plus adaptées à leurs ambitions.  
- Karine JACQUELIN Directrice Adjointe  
DIN La région ”

Financé par l'Etat dans le cadre du Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC), et en coordination avec le programme Occitanie Intelligence Artificielle, « Mon Parcours Formation Métiers » est un dispositif unique à l'échelle d'une Région.

- Le programme **DATA & QUARTIERS** (porté par l'association RésoVilles) consiste à réaliser des expérimentations autour de l'utilisation des données pour la conduite de la politique urbaine dans les Quartiers Priorité de la Ville (QPV).

Le programme a pour objectif d'utiliser des outils de data science en dehors des centres villes, d'améliorer la connaissance et l'observation des quartiers grâce à la data, de documenter la méthodologie pour favoriser la duplication des expérimentations et d'expliquer ces nouveaux outils, ces nouvelles données, ces nouveaux usages, ces nouveaux enjeux.

« Ce label est pour nous une vraie reconnaissance du travail éthique qui a guidé le programme « Data et Quartiers » pendant 3 ans. C'est pour nos partenaires un repère de confiance, de qualité et de transparence.

Nous sommes fiers de faire partie des premiers labellisés, tant pour l'association que nous sommes que pour la mise en lumière des quartiers populaires. Merci aux équipes d'Ekitia de leur exigence et leur présence durant tout le long du processus.

- Emilie Sarrazin Directrice RésoVilles »

- **COLIBRIS** (porté par l'entreprise éponyme) est un outil de pilotage de la performance économique et environnementale des contrats liés à l'usage des outils digitaux des entreprises. Grâce à une veille continue de l'utilisation des assets de l'entreprise et un rapport individualisé de ses collaborateurs, son objectif est de donner les informations nécessaires aux clients et à l'ensemble des collaborateurs pour s'engager dans une démarche de sobriété numérique.

« Nos équipes ont pu s'organiser autour de cette démarche de travail grâce à la labéllisation Ekitia. Nous sommes très fiers et reconnaissant d'être certifié et de faire partie de la communauté. »

- Eric Bernines, chef des opérations de Colibris »

### Le processus d'obtention du Label Ekitia

La labellisation est ouverte à toute personne morale, publique ou privée, ayant développé une solution numérique utilisant des traitements de données.

Ainsi, le porteur de projet souhaitant obtenir le label en fait la demande auprès d'Ekitia. À la suite de cela, le demandeur s'auto-évalue en répondant à un questionnaire d'éligibilité qui détermine si le projet est suffisamment mature pour accéder à la labellisation.

Le porteur de projet doit ensuite répondre à un questionnaire sur une plateforme dédiée sur une centaine de questions, permettant d'obtenir un score, et si celui-ci est suffisamment élevé alors une analyse de pièces justificatives est effectuée de façon indépendante par notre auditeur **Goodalgo**, la décision d'octroi se basant exclusivement sur son avis contraignant.

Pour plus d'informations : [www.ekitia.fr/label-ekitia/](http://www.ekitia.fr/label-ekitia/)

### En savoir plus à propos d'Ekitia

Un monde, où le partage et l'utilisation des données se fait dans un cadre de confiance, de manière éthique, pour le développement de projets pour le **bien commun**. Telle est la vision d'Ekitia, une association de préfiguration d'un pôle d'économie de la donnée, en cours de transformation en un GIP (Groupement d'intérêt public) d'envergure nationale, dont le siège est à Toulouse.

Pour ce faire, Ekitia propose un cadre de **confiance, éthique et souverain**, pour faciliter le partage et l'utilisation de la donnée entre acteurs publics et privés ; tout en respectant les intérêts des individus et des propriétaires des données, ainsi que la recherche de l'intérêt général. Ceci en travaillant les enjeux de confiance à travers l'éthique des usages, les modèles économiques et les solutions techniques innovantes.

Ekitia puise sa force dans sa communauté très variées et unique en France de **+ de 60 membres** multisectoriels, regroupant des entreprises, des institutions publiques, des collectivités territoriales, des clusters et pôles de compétitivité, et des acteurs académiques.